



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etat de Vaud

Plan Climat vaudois

50 millions pour des bus plus nombreux et plus fréquents, et une chaîne de transport public à l'attractivité renforcée

Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil une demande de crédit de 50 millions de francs pour financer le développement sur 4 ans des lignes de bus régionales dans le canton. Une mesure phare du Plan climat vaudois qui doit permettre de rendre ce mode de transport plus attractif et d'inciter au changement d'habitudes de mobilité, notamment dans les régions en périphérie des centres. Le Canton vise des cadences à la demi-heure, voire au quart d'heure sur 20 lignes principales, et des renforcements ciblés sur d'autres lignes, notamment touristiques. Cette mesure devrait contribuer à faire passer la part modale des transports publics à 30% en 2030, contre 23% aujourd'hui.

L'augmentation de l'offre en transport public régional figure parmi les premières mesures d'impulsion du Plan Climat vaudois, décidées par le Conseil d'Etat en juin 2020. Un peu sur le modèle du développement du RER Vaud cette dernière décennie, le Canton s'attelle aujourd'hui au développement des lignes de bus régionales dont le potentiel, grâce aux bassins d'emplois et d'habitants qu'elles desservent, est important pour favoriser le report modal vers les transports publics. C'est pourquoi le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil une enveloppe de 50 millions de francs pour développer l'offre de la moitié des lignes de bus régionales du canton à court terme, selon les modalités usuelles de financement des transports publics dans le canton.

Cette mesure comprend tout d'abord le renforcement de l'offre de vingt lignes de bus régionales très fréquentées dans le canton, pour tendre vers des horaires cadencés. Ces lignes desservent un grand nombre d'emplois et d'habitants et les relient aux centres urbains et aux pôles ferroviaires de Lausanne, Yverdon-les-Bains, Vevey, Nyon, Allaman. La cadence semi-horaire deviendra la règle, allant jusqu'à une fréquence au quart d'heure lorsque deux lignes se combinent.

L'offre de trente autres lignes de bus sur tout le territoire bénéficiera également d'un coup de pouce avec des améliorations de prestations et de cadences ciblées, en fonction

des besoins. Douze lignes conduisant à des sites touristiques tels les Alpes vaudoises, le zoo de Servion, les Bains de Lavey ou encore le Signal de Bougy seront aussi concernées par des renforts et des améliorations de cadences.

Ces nouvelles prestations s'ajoutent à toutes les améliorations faites ces dernières années à la faveur des changements annuels d'horaires et des sauts d'offre sur le réseau ferroviaire, consolidant l'offre des bus régionaux. Elles seront mises en œuvre progressivement sur 4 ans, à partir du changement d'horaire de décembre 2021, permettant aux entreprises de transport de s'organiser, pour notamment acquérir des véhicules supplémentaires ou engager le personnel nécessaire. Enfin, des moyens financiers seront alloués à des améliorations techniques permettant aux bus de mieux circuler dans le trafic.

Derrière cette mesure nouvelle, il y a une volonté politique forte d'offrir à la population une alternative crédible à la voiture, pour créer un cercle vertueux. «Il est de la responsabilité des pouvoirs publics de développer une politique de mobilité responsable, permettant au plus grand nombre d'avoir le choix de privilégier des déplacements participant à la lutte contre le réchauffement climatique», déclare Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines. «A l'inverse de ce qu'on a l'habitude de faire, l'offre nouvelle anticipe la demande. Gageons que la population profitera de ces améliorations et utilisera plus souvent les bus, et que les communes ou encore les entreprises joueront aussi le jeu en mettant en place des actions incitant au report modal, à l'instar des plans de mobilité. C'est une partie de la solution pour dessiner, ensemble, un futur plus durable et moins polluant.»

En 2025, cette mesure stratégique aura permis de financer environ 3,6 millions de kilomètres de bus annuels supplémentaires. Elle participera à atteindre l'objectif que s'est fixé le Canton de faire passer de 23 à 30% la part modale des transports publics en 2030. Les effets escomptés sur les émissions de gaz à effet de serre sont d'autant plus intéressants que le renforcement des lignes de bus, qui rabattent sur les gares, a un effet sur l'entier de la chaîne de transport. Ainsi, on estime que le déplacement d'un pendulaire vaudois utilisant le bus et le train plutôt que la voiture génère 84% de CO₂ en moins.

Pour rappel, près de 40% des émissions de gaz à effet de serre dans le canton proviennent des carburants consommés par les moyens de transport. Pour viser la neutralité carbone d'ici à 2050, il faut diviser par 10 les émissions actuelles liées à la mobilité. Cela sera possible grâce aux nouvelles technologies, mais surtout à la condition qu'un report modal important se fasse vers les moyens de déplacement durables (modes doux et transports publics).

Pour cela, le Canton mène une action globale, en s'appuyant sur des politiques publiques interdépendantes et cohérentes dans tous les domaines de la mobilité, qu'il s'agisse de la stratégie des interfaces de transports, de l'ambitieuse vision ferroviaire à l'horizon 2050, en passant par l'actualisation de la stratégie deux-roues.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 mars 2021

RENSEIGNEMENTS

Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'État,
021 316 70 01

TÉLÉCHARGEMENTS

accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 50'000'000.- destiné à un financement extraordinaire pour le développement des prestations de transport public régionales routières (mesure du Plan climat vaudois)
Présentation faite lors de la conférence de presse